

CONTRE L'INTERDICTION des MANIFESTATIONS

• **Bernadette Groison**, secrétaire générale FSU : « *Ce n'est pas en interdisant les manifestations que les problèmes sur la loi travail vont disparaître. Nous ne sommes pas responsables de ce qu'il se passe devant nous ou dans les rues adjacentes. Nous sommes même victimes des casseurs* ».

24, 25 ET 26 JUIN : FETE DU TRAVAILLEUR ALPIN
Nous avons rendez-vous avec vous

LA FÊTE DU TRAVAILLEUR ALPIN
24 * 25 * 26 JUIN 2016
PARC DE LA POYA - FONTAINE (38)
15 EUROS | 20 EUROS | GRATUIT LE DIMANCHE
LES SALES MAJESTÉS
HK & LES SALTIMBANKS
LES RAMONEURS DE MENHIRS
ORCHESTRE NATIONAL DE BARBÈS
MÔNICA PASSOS * MÉLI MÔMES
MIDNIGHT BLOOM * UBIKAR * JULIE BALLY
THE CHAINSAW BLUES COWBOYS * STONE CAVALLI
LES COUREURS DE REMPART * LES TROIS HUIT
FARAH RIGAL * LES FÉES ROSSSES * CHRIS HANI * ARFANG
★ VIDE-GRENIER LE DIMANCHE ★
Plus d'infos : WWW.FETE.TRAVAILLEUR-ALPIN.FR

La section « Fontaine Rive gauche du PCF » vous invite à venir rencontrer ses militants sur son stand à la fête du Travailleur Alpin qui se déroulera les 24, 25 et 26 juin au parc de La Poya.

Venez discuter en toute liberté de la situation sociale et politique, envisager de vous engager plus avant dans le combat politique par exemple en adhérant au PCF. Venez aussi vous restaurer : petite friture, frites, sandwiches, hot-dogs, cafés gourmands et rafraîchissements.

« **Le concert** », spectacle jeune public présenté par la compagnie Méli-Mômes.
Dimanche 26 juin 2016 à 16h 30 (entrée gratuite)

J'adhère au Parti communiste français

NOM: Prénom:

Adresse :

Tél : Mail:

Section PCF Fontaine rive gauche, 14 AV. Aristide Briand 38600 Fontaine

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Les infos

Juin 2016



du Café Rouge

Section du Parti communiste français
de Fontaine rive gauche du Drac

www.pcf-fontaine.fr

La démocratie en danger

Depuis près de quatre mois des centaines et des centaines de milliers de personnes font grève et manifestent sans relâche contre la loi El Khomri qui met le code du travail en charpie. Dans leur diversité, tous les sondages confirment l'opposition de la majorité des Français à cette loi au service exclusif du patronat. Reprenant pour l'essentiel les 44 propositions du MEDEF pour « moderniser » le code du travail elle fragilise les salariés et donne tous pouvoirs aux patrons.

La contestation touche l'ensemble du pays. Elle rassemble les salariés du privé comme ceux du public, les retraités comme les lycéens et les étudiants. Elle est impulsée par les principaux syndicats du monde du travail –CGT, FO, FSU, Solidaires- et des organisations de jeunesse –UNEF, UNL et FIDL. Elle est confortée par l'opposition au projet du syndicat des cadres, la CFE-CGC.

Loin de « combattre la finance » comme l'avait annoncé le candidat Hollande, la politique du gouvernement socialiste favorise systématiquement les intérêts du patronat, du monde de l'argent et du capital. Un exemple : le rétablissement du bouclier fiscal a permis à Liliane Bettencourt, première fortune de France, de ne payer aucun impôt sur la fortune, soit un cadeau de la bagatelle de 61,5 millions d'euros !

Face à l'ampleur de la mobilisation, le gouvernement refuse obstinément toute modification du texte. Il se livre à une escalade extrêmement dangereuse pour la démocratie. Il musèle les députés en utilisant le 49.3. Il envoie sa police contre les grévistes. Prenant prétexte des actes de violence commis par des bandes de casseurs facilement identifiables, il ose maintenant interdire les manifestations.

Pour le Parti communiste, « le gouvernement ne peut se soustraire à ses responsabilités en s'attaquant à une liberté constitutionnelle qui permet de faire entendre dans l'unité et sans violence le rejet de la loi El Khomri ».

Les nouvelles journées nationales d'action prévues les 23 juin avec Manifestation à 14H Félix Poulat et 28 juin 14H Gare SNCF

confirment que « **le mouvement est loin de s'essouffler** ». Il est indispensable de continuer à unir, organiser, faire progresser la mobilisation en conscience et en solidarité.

ILS SONT POUR

• **François Hollande** : « C'est une bonne réforme... Je veux aller jusqu'au bout... Je ne céderai pas... »

• **Thibault Lanxade**, vice Président du MEDEF : "Le gouvernement doit maintenir sa réforme, c'est une question de principe ... reculer serait un véritable aveu de faiblesse".

• **Manuel Valls**, premier ministre : « Ni retrait de la loi travail, ni remise en cause de l'article 2 »

• **Pierre Gattaz**, Président du MEDEF : "Il ne faut surtout pas toucher à cet article 2"

... **Gouvernement/MEDEF : même combat**

ILS SONT CONTRE

• **Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT : « La CGT dénonce un gouvernement qui impose des reculs sociaux successifs..., qui se radicalise en bafouant d'abord la démocratie sociale, puis la démocratie politique avec l'utilisation du 49-3 à l'Assemblée nationale... alors que 74 % de l'opinion publique se dit opposée au projet de loi travail. »

• **Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de FO : « C'est un dézingage du droit du travail... Je n'ai jamais connu un gouvernement, un Premier ministre, un Président de la République aussi fermés aux discussions et répétant tous les jours : ça ne bougera pas ».

• **François Hommeril**, nouveau président de la CFE-CGC : « Nous nous opposons au projet de loi. Le gouvernement devrait avoir le courage politique de faire machine arrière »

• **FSU** : « Nous demandons le retrait du texte. L'urgence n'est pas à détricoter le Code du travail mais à travailler au développement de l'emploi, à

lutter contre le chômage et pour cela à aller plus loin dans le développement et l'amélioration ...des garanties données aux salariés, aux chômeurs et aux jeunes »



LES INJONCTIONS DE L'EUROPE

• **Mohamed Oussedik**, de la direction de la CGT : « F. Hollande a cédé aux injonctions de Bruxelles qui, pour éviter à la France la procédure pour déficits publics, lui a imposé une déréglementation du marché du travail dans un sens défavorable aux salariés ».

Interdire les manifestations ?

Pour

• **Manuel Valls**, premier ministre : « Je demande à la CGT de ne plus organiser ce type de manifestations sur Paris »

• **François Hollande** : « Il ne pourra plus y avoir d'autorisation de manifester si les conditions de la préservation des biens et des personnes et des biens publics ne sont pas garantis »

• **Alain Juppé, François Fillon, Jean-Pierre Raffarin** (Les Républicains) : « Il faut interdire les manifestations ».

PAS D'ACCORD !

Un conflit « conservateur » ?

• **Manuel Valls**, premier ministre : « L'idée d'un conflit frontal, c'est vieux, c'est ancien, c'est conservateur ».

• **Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT : « Quand en Espagne les citoyens descendent dans la rue, c'est moderne et en France quand les citoyens descendent dans la rue, ça serait ancien ? »

CONTRE L'INTERDICTION des MANIFESTATIONS

• **Joël Sohier**, maître de conférence à l'Université de Reims : « Il faut opérer une distinction claire entre les casseurs et les manifestants, opposés à la loi travail. Leurs objectifs sont bien distincts: les uns viennent uniquement dans l'optique de produire des dégâts matériels, les autres pour défendre des revendications... L'interdiction de manifester pose un problème de démocratie. Si cette décision devient effective, elle sera lourde de conséquences ».

• **La CGT** : « Menacer d'interdire les manifestations est le signe d'un gouvernement aux abois. Il n'est pas de la responsabilité des manifestants d'assurer la sécurité dans et autour d'une manifestation autorisée par la Préfecture de police. La responsabilité du maintien de l'ordre et de la sécurité des manifestants incombe aux pouvoirs publics dont Manuel Valls a la première responsabilité ».

• **Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de FO : « Ça suffit. Je considère que les propos du Premier ministre sont irresponsables. Je considère que le Premier ministre a été un pyromane : les casseurs, ça pénalise aussi les manifestants ».